



## Seine Aval passe à la vitesse supérieure

Fort des résultats très encourageants de l'expérimentation SAVE (Seine Aval Véhicules Electriques), les 21 principales collectivités du territoire et l'EPAMSA viennent de passer commande pour le déploiement et l'exploitation d'un réseau de bornes de recharge publiques en Seine Aval au groupement Sodetrel-SADE Telecom. Objectif : faire de cette partie Nord des Yvelines, de Poissy à Bonnières-sur-Seine, l'un des territoires d'excellence de la mobilité électrique en France.

En 2011-2012, Seine Aval a fait l'objet d'une expérimentation nationale de déploiement d'un réseau diversifié de bornes de recharge électrique menée avec les industriels de la filière.

Démonstration faite de la pertinence à déployer un éco-système complet de la mobilité électrique en grande couronne parisienne, les 21 principales collectivités de Seine Aval viennent, avec l'appui de l'EPAMSA, de confier au groupement Sodetrel-SADE Télécom le soin de déployer et d'exploiter un réseau public de bornes de recharge accélérée interopérable pour les quatre prochaines années. Résultat : d'ici à 2015, le nombre de points de charge passera de 54 à près de 150, ce qui offrira, au total, 65 bornes de recharge dite « accélérée », c'est-à-dire permettant de recharger la batterie en une heure environ.

### MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

#### INTERVIEW...

Michel COUTURE,  
Président Directeur Général  
de Sodetrel

#### RETOUR SUR...

Miscanthus : une filière très  
prometteuse

#### EN BREF...

Gargenville  
Mantes Innovaparc  
Mantes-La-Jolie/Mantes-La-Ville  
Carrières-Sous-Poissy  
Solar Decathlon Versailles



### La suite d'une expérimentation réussie

Une telle accélération est la suite logique de l'expérimentation nationale conduite sur le territoire en 2011 et 2012. Dénommée SAVE (Seine Aval Véhicules Electriques), son objectif consistait à étudier à grande échelle la mobilité électrique dans un environnement périurbain où l'usage de l'automobile est quotidien. Autrement dit, toutes les caractéristiques du territoire Seine Aval avec ses 400 km<sup>2</sup>, ses 51 communes et ses 7 intercommunalités réparties le long de la Seine, à 25 minutes de La Défense. Un espace où 56 % des déplacements entre le domicile et le travail sont effectués en voiture, où la distance parcourue chaque jour correspond à la limite d'autonomie des batteries et où on observe la plus grande diversité aussi bien d'usagers que d'habitats. Ainsi, 65 véhicules Renault ou Nissan avaient été confiés à 40 conducteurs travaillant dans des grandes entreprises, des PME, des enseignes de la grande distribution, des universités et des collectivités locales ou simplement des artisans et des particuliers. Pour faire le plein, 130 points de charge, publics et privés, avaient été mis à leur disposition. Au total, près de 300 000 km ont été parcourus, avec un accueil très favorable des utilisateurs testeurs. Les résultats observés aussi bien en termes d'autonomie, d'économie, de développement durable mais également en plaisir de la conduite ont été si positifs que les acteurs de l'expérimentation ont décidé de franchir une étape supplémentaire. Une étape qui vient donc de se traduire par cette commande de déploiement de bornes de recharge accessibles au public, qu'il soit particulier ou professionnel.

### Des experts de la mobilité électrique

Le groupement qui a remporté le marché d'équipement et de gestion du réseau de recharge Seine Aval est constitué de deux spécialistes du déploiement et de l'exploitation à grande échelle de réseaux de charge, dont les savoir-faire sont reconnus nationalement. Sodetrel, filiale d'EDF, est un opérateur spécialisé dans la mobilité électrique. Il travaille déjà avec la ville de Paris, de nombreuses autres collectivités et des partenaires tels que Vinci Park. Quant à la société SADE Télécom, il s'agit d'une filiale de Veolia Environnement. Implantée à Aubergenville, au cœur de Seine Aval, elle conçoit, construit et maintient des réseaux de télécommunication et d'énergie. Parmi les avantages proposés par le groupement, mention spéciale doit être accordée au système de supervision qui sera mis en place. Il assurera en effet une interopérabilité immédiate avec le réseau de bornes de recharge que déploiera la ville

## CHIFFRES CLÉS

- 1 heure** de recharge accélérée = 80% de la batterie rechargée
- 21** communes et intercommunalités membres du groupement de commande
- 43** nouvelles bornes de recharge accélérée de 3-22 kw commandées
- 150** points de charge soit 65 bornes en 2015

de Paris à partir de septembre 2014. Avantage : les conducteurs de véhicules électriques pourront, sans la moindre difficulté, se déplacer et recharger leurs véhicules très facilement de Paris à Seine Aval. Bel exemple de service complet de mobilité électrique offert aux particuliers et aux professionnels !

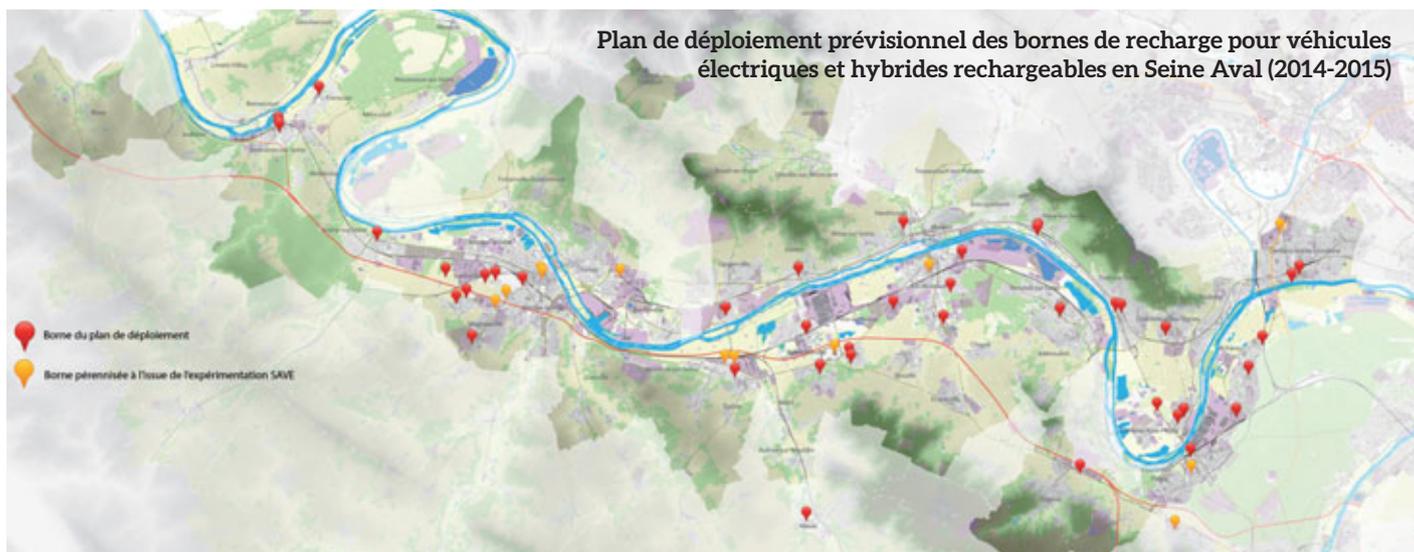
### Un double soutien financier

Cet équipement bénéficiera d'un double soutien financier. D'une part, dans le cadre du programme Véhicule du futur du Programme des investissements d'Avenir du gouvernement, le projet bénéficie à hauteur de 360 000 euros du dispositif d'aide opéré par l'ADEME. D'autre part, la région Ile-de-France, pour la première fois dans le cadre de sa politique en faveur des Nouveaux Véhicules Urbains, a voté le 18 juin dernier, une subvention de 182 000 euros, garantissant ainsi des conditions financières optimales d'équipement pour les collectivités.

## DES BORNES RÉPARTIES SUR TOUT LE TERRITOIRE

- **EPAMSA** : 4 bornes dans les ZAC qu'aménage l'établissement (Hauts de Rangiport à Gargenville, Mantes Université, Cœur de ville à Bonnières-sur-Seine, gîte urbain de Chanteloup-les-Vignes).
- **Communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines** : 2 bornes à Buchelay dont 1 à l'hôtel-pépinière d'entreprises Innéos.
- **Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine** : 2 bornes à Carrières-sous-Poissy (dont une à la Fabrique 21), 1 à Orgeval, 1 à Verneuil-sur-Seine et 1 à l'Espace Emploi Entreprise de Chanteloup-les-Vignes.

- **Communauté de communes Les Portes de l'Ile-de-France** : 2 bornes à Bonnières-sur-Seine.
- **Les Mureaux** : 4 bornes.
- **Buchelay** : 3 bornes.
- 2 bornes dans chacune des communes de **Flins-sur-Seine, Triel-sur-Seine, Conflans-Sainte-Honorine, Vaux-sur-Seine, Poissy, Achères et Aubergenville.**
- 1 borne dans chacune des communes d'**Hardricourt et Epône, de Carrières-sous-Poissy, Freneuse, Juziers, Bonnières-sur-Seine, Magnanville, Rosny-sur-Seine et Maule.**





## ■ 3 QUESTIONS À...

Michel COUTURE

Président Directeur Général de Sodetrel

**Quels sont pour vous les enjeux de la mobilité électrique en Ile-de-France et, dans ce contexte, la place occupée par un territoire de grande couronne comme Seine Aval ?**

Le 1<sup>er</sup> objectif de Sodetrel, depuis sa création en 1998, est d'accompagner et faciliter le développement de la mobilité électrique. Il était essentiel que Sodetrel se positionne sur des projets à fort enjeu comme le déploiement de bornes de recharge de Seine Aval, dans la continuité de l'expérimentation SAVE.

Sodetrel, à travers ses différents services tels que la supervision interopérable des infrastructures de recharge, l'exploitation et la maintenance des infrastructures de recharge, l'exploitation de réseau d'autopartages, ou encore l'énergie embarquée, est présente sur toute la chaîne de valeur de la mobilité électrique.

Le développement de la mobilité électrique en Ile-de-France doit aujourd'hui faire face à de nouveaux enjeux. D'une part, le développement des réseaux d'infrastructures de charge qui renforcera le maillage déjà existant, rassurera les conducteurs de véhicules électriques et augmentera ainsi le champ des utilisations de ce nouveau mode de mobilité et d'autre part, l'interopérabilité entre les différents réseaux qui pour des projets comme Seine Aval prend tout son sens.

En effet, le développement des réseaux d'infrastructures de recharge doit permettre de fournir aux utilisateurs des informations importantes comme les conditions d'accès aux stations ou encore leur disponibilité et ainsi faciliter les déplacements en véhicules électriques et cela sans frontières entre secteurs géographiques d'Ile-de-France et quel que soit le type des bornes installées. Avec l'initiative de Seine Aval, c'est une centaine de points de charge supplémentaires qui seront mis en service entre 2014 et 2015 et qui viendront ainsi densifier le maillage national.

**En quoi l'interopérabilité des réseaux sera-t-elle essentielle pour la mobilité électrique de demain ?**

C'est l'un des principaux enjeux de la mobilité électrique sur lequel Sodetrel travaille depuis plus de trois ans. Elle servira à assurer un lien entre les différents réseaux et permettra aux utilisateurs, à terme, de se recharger simplement partout en France comme à l'échelle internationale, ainsi que nous avons pu l'expérimenter entre la France et l'Allemagne. C'est notamment en cela que l'expertise de Sodetrel dans le domaine de la supervision interopérable est largement reconnue. Notre système supervise aujourd'hui près de 1 000 bornes de recharge de tout type, ouvertes au public, sur toute la France, dont plusieurs centaines de points de charge à Paris exploités par Sodetrel. Celles-ci seront interopérables avec les bornes installées par les collectivités de Seine Aval et l'EPAMSA, offrant ainsi aux utilisateurs, particuliers et professionnels, un système complet de recharge : avec le même badge, on pourra charger son véhicule indifféremment à Paris comme en Seine Aval.

## ► RETOUR SUR...

### Miscanthus : une filière très prometteuse

La culture et les utilisations du miscanthus, développées par les scientifiques, intéressent au plus haut point les industriels et les agriculteurs.

Collectivités territoriales (Deux-Rives-de-Seine, Marne-la-Vallée, Gondoire, les départements de Seine-et-Marne et des Yvelines), établissements de recherche (Inra, Mines ParisTech), industriels (Ciments Calcia, Alkern, Phytoresource, PSA, Faurecia, Addiplast) et coopératives agricoles (Axérial, Sévépi, Valfrance) : tous avaient répondu présent le 17 juin dernier pour faire le point sur la filière de valorisation du miscanthus en Ile-de-France, soutenue par le programme de recherche Investissements d'Avenir « Biomasse pour le Futur » et coordonnée par l'Association Biomis G3. Cette réunion a révélé la multiplicité et la diversité des acteurs concernés par cette filière d'avenir, ses territoires d'ancrage, son fonctionnement, ses pistes de réflexion, ainsi que ses premiers résultats scientifiques et industriels.

Parmi les premières applications concrètes, un bloc béton allégé, autoporteur, isolant thermique et acoustique présenté par Ciments Calcia et Alkern, ainsi que des pièces plastiques conçues par PSA, Faurecia et Addiplast pour l'automobile. Parallèlement, les scientifiques ont démontré



combien cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une recherche destinée à remplacer les énergies fossiles par l'utilisation de la biomasse. A cet égard, le miscanthus présente des qualités : une production sans engrais, qui s'étale sur une durée de 15 à 20 ans et s'adapte facilement aux terres polluées ou délaissées.

Cette première réunion Biomis G3 a été ainsi l'occasion de renforcer la conviction des acteurs engagés et de saluer la forte implication du monde agricole. Philippe Tautou, Président de la Communauté d'Agglomération Deux Rives de Seine (78), a ainsi rappelé que « le soutien des élus locaux et des pouvoirs publics en matière foncière et de rentabilité des agriculteurs est une condition du renforcement des filières végétales, comme la présence locale d'industriels-utilisateurs. »

Avec des débuts aussi prometteurs, les perspectives de valorisation industrielle de la filière se révèlent porteuses de

nouveaux débouchés dans des secteurs aussi variés que l'automobile, les matériaux de construction, la pétrochimie, la pharmacie, la cosmétologie, l'aéronautique, la plasturgie, le packaging et l'agroalimentaire.

Rendez-vous est pris l'année prochaine pour mesurer les avancées de cette nouvelle filière industrielle.

### Chiffres clés

**17 tonnes** de miscanthus par hectare, une plante très productive

**- 15%** sur le poids total d'une voiture La légèreté des bioplastiques à base de miscanthus « peut aboutir à une réduction de 15% du poids de la voiture (à peu près 200 kg), ce qui se traduit par un allègement de la consommation énergétique et par là-même, de la pollution. » Louis David, Expert Matériaux et Procédés du Groupe PSA Peugeot Citroën

**R=0.7** Ciments Calcia et d'Alkern ont développé un bloc béton miscanthus allégé et autoporteur, matériau bio-sourcé s'inscrivant parfaitement dans les critères de construction BBC. Sa résistance thermique de R = 0,7 (contre 0,2 pour des blocs traditionnels) atteste de sa forte capacité isolante.

## GARGENVILLE (78)

### Feu vert aux travaux de reconversion du site Porcher

Après la publication le 28 avril de l'arrêté de dérogation d'interdiction d'atteinte aux espèces et, le 6 juin, la validation du dossier loi sur l'Eau, les travaux relatifs aux logements et aux espaces publics vont démarrer. Il s'agit de 106 logements du bailleur 3F construit par SEMIIC et de la première phase de l'aménagement du parc urbain et des voiries.

## MANTES INNOVAPARC (78)

### Sulzer Pompes France inaugure sa nouvelle implantation

Sur la commune de Buchelay, le nouveau quartier d'activités Mantes Innovaparc accueille dès cet été le nouveau bâtiment de la société Sulzer Pompes France, leader mondial des pompes industrielles. Situé sur un terrain de 21 000 m<sup>2</sup>, l'immeuble développe des bureaux et des ateliers dans lesquels travailleront 148 personnes.

## MANTES-LA-JOLIE/MANTES-LA-VILLE (78)

### Bilan d'un renouvellement urbain

Au moment où la première génération des programmes de renouvellement urbain s'achève, l'EPAMSA publie une brochure « Le renouvellement urbain à l'échelle d'un territoire » destinée à faire le point sur les projets engagés dans le Mantois. La prochaine étape couvrira la période 2014-2020 et commencera par l'élaboration du « Contrat de ville unique ».

## CARRIERES-SOUS-POISSY (78)

### Les premiers battements du Cœur vert

Le 3 juillet, la Communauté d'agglomération 2 Rives de Seine a inauguré - en partenariat avec la Région Ile-de-France, le département des Yvelines, l'EPFY et l'EPAMSA - la phase 1 du projet « Cœur vert ». Il s'agit de réhabiliter un espace naturel de 300 ha, ancienne plaine maraîchère polluée par les eaux usées de la ville de Paris, en lui redonnant une identité paysagère, économique et environnementale. Le Cœur vert accueille ainsi la culture expérimentale du miscanthus, utilisée dans le domaine des biomatériaux pour la construction, l'industrie ou comme source d'énergie.



## SOLAR DECATHLON VERSAILLES (78)



### Seine Aval au Solar Decathlon

A l'occasion du Solar Decathlon, compétition universitaire internationale de l'architecture durable qui a eu lieu du 28 juin au 14 juillet 2014 à Versailles, l'Agence de l'Eco-construction et de l'Efficacité Energétique Seine Aval a organisé pour le réseau national inter-cluster du Plan Bâtiment Durable « la journée des Acteurs territoriaux de l'innovation » le 9 juillet 2014. Une journée d'échanges et de découverte des prototypes exposés.

Plus d'infos sur

[www.operation-seineaval.fr](http://www.operation-seineaval.fr)

EPAMSA - 1, rue de Champagne - 78200 Mantes-la-Jolie / Téléphone : 01 39 29 21 21